

BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET DE POST-DOCTORAT « EUGEN IONESCU »

2014-2015

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Appel international à candidatures ouvert du **13 octobre 2014 au 14 décembre 2014**
(17h, heure de Bucarest)

1. DOCUMENT DE PRÉSENTATION

Ce document présente des informations sur le programme de bourses « Eugen Ionescu », mis en place par le Gouvernement de la Roumanie suite au XI^{ème} Sommet de la Francophonie.

Il contient également les informations nécessaires pour le dépôt d'une demande de bourse de recherche doctorale ou de post-doctorat dans le cadre de ce programme.

L'appel à candidatures pour les bourses « Eugen Ionescu » est composé des documents suivants :

- le règlement pour chaque type de bourse ;
- le formulaire de demande de bourse à remplir uniquement **EN LIGNE** ;
- la liste des établissements d'accueil roumains qui participent au programme (document commun pour les deux types des bourses).

Ces documents sont téléchargeables à partir du site internet du Bureau Europe centrale et orientale de l'Agence universitaire de la Francophonie :

<http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/>
ou sur la page internet du Ministère roumain des Affaires étrangères
www.mae.ro

2. CADRE GÉNÉRAL – XI^{ème} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE – DÉCLARATION DE BUCAREST

En septembre 2006, la Roumanie a été le pays hôte du XI^{ème} Sommet de la Francophonie. Le thème du Sommet, « **Technologies de l'information dans l'éducation** », a suscité un vif intérêt de la part de tous les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. La Roumanie s'était proposée de marquer de manière durable la première Réunion des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, organisée en Europe centrale et orientale. L'article 35 de la Déclaration adoptée à Bucarest marque précisément l'adhésion des pays membres à l'initiative roumaine. La Roumanie soutient une utilisation centralisée et pragmatique des ressources universitaires de l'Europe centrale et orientale, tout en se fondant sur l'expertise de l'Agence universitaire de la Francophonie.

3. PROGRAMME DE BOURSES « EUGEN IONESCU »

Le 23 mai 2007, le Gouvernement de la Roumanie a adopté l'arrêté concernant la création du système de bourses d'études doctorales et de post-doctorat « *Eugen Ionescu* » pour les ressortissants étrangers accueillis au sein des institutions d'enseignement supérieur de Roumanie, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le but de ce programme est de permettre aux chercheurs et aux doctorants des pays membres et observateurs de l'OIF, et de l'Algérie, issus des établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF, de bénéficier d'une formation de minimum 3 mois dans les institutions d'enseignement supérieur roumaines, reconnues pour leur excellence dans des domaines d'enseignement et de recherche les plus divers.

La gestion effective de ces bourses est coordonnée par l'Agence universitaire de la Francophonie, dont l'expérience dans ce genre de programmes est internationalement reconnue.

Les sept promotions de boursiers « Eugen Ionescu » déjà sélectionnés comptent **470 doctorants et chercheurs** issus des pays suivants (27) : Albanie, Algérie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Égypte, France, Gabon, Géorgie, Guinée, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldova, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Viêt-Nam.

303 doctorants et 167 post-doctorants ont bénéficié depuis 2007 d'un séjour scientifique dans les universités roumaines qui participent au programme « Eugen Ionescu ». Ces mobilités leur ont permis d'effectuer des recherches en langues et humanités, sciences de la vie, sciences de la matière et sciences pour l'ingénieur. Les plateformes de travail et l'encadrement de haute qualité fournis par les universités roumaines ont donné lieu à des avancées importantes dans leurs travaux de recherche.

La Roumanie souhaite que ce programme puisse démontrer l'ampleur de son engagement en faveur de la Francophonie. Contribuer à la formation des formateurs, acteurs principaux du développement durable de tout pays, constitue la meilleure manière de mettre en pratique les valeurs communes de solidarité et de mise en commun qui se trouvent au cœur de la Francophonie.

4. AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fondée à Montréal (Canada) en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du Monde arabe, d'Asie du Sud-Est, du Maghreb, d'Europe centrale et orientale et de la Caraïbe. Elle contribue également au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'AUF est présente dans 40 pays avec 68 implantations régionales regroupant 377 employés, dont 303 en région. Son siège est installé à Montréal, ses services centraux à Paris.

Depuis 1989, cette association d'universités est un opérateur de la Francophonie institutionnelle. Partenaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont choisi le français comme langue d'enseignement, elle propose plusieurs programmes de coopération visant notamment à soutenir la recherche et l'enseignement en français.

L'AUF fédère aujourd'hui un réseau de 800 établissements répartis sur tous les 5 continents, dans une centaine de pays.

Le développement de l'AUF témoigne de sa notoriété au sein des milieux universitaires, mais aussi de l'attrait du français, comme langue de formation et de culture, sur la scène internationale.

5. LE BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE L'AUF

L'AUF consolide la coopération universitaire en français en Europe centrale et orientale et renforce son caractère régional à travers son bureau sis à Bucarest. Le BECO compte 89 établissements membres dans 18 pays : Albanie (2), Arménie (5), Bosnie-Herzégovine (1), Bulgarie (9), Croatie (1) Ex-République yougoslave de Macédoine (1), Géorgie (3), Hongrie (4), Kazakhstan (1), Lettonie (1), Lituanie (2), Moldova (8), Pologne (2), Roumanie (30), Russie (3), Serbie (2), Slovaquie (2), Turquie (5) et Ukraine (7).

Pour mener à bien ses actions, le Bureau Europe centrale et orientale s'appuie sur ses implantations (Bureau régional de Bucarest, Antenne de Moldova, Antenne de Bulgarie, Institut de la Francophonie pour l'Administration et la Gestion et trois Campus Numériques Francophones).

6. LES BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET DE POST-DOCTORAT « EUGEN IONESCU »¹

Les bourses de recherche « Eugen Ionescu » consistent en l'octroi de moyens pour effectuer un séjour scientifique dans une université roumaine membre de l'AUF.

Elles s'adressent aux :

- étudiants déjà inscrits en thèse, ayant moins de 40 ans et
- chercheurs post-doctorants/enseignants en activité (titulaires d'un doctorat depuis moins de 5 ans), ayant moins de 47 ans

Ces mobilités s'inscrivent dans des champs disciplinaires jugés prioritaires pour le développement du pays d'origine et cohérents avec les intérêts de recherche des établissements d'accueil.

7. DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Les bourses de recherche « Eugen Ionescu » sont attribuées dans le cadre d'un appel international à candidatures ouvert aux étudiants en thèse, enseignants et/ou chercheurs inscrits ou en activité dans **les établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie dans les pays membres et observateurs de l'OIF ou en Algérie** (cf annexe 2 du présent document). Ces bourses sont attribuées sur appel à candidatures uniquement. Les candidatures spontanées ne seront pas retenues.

L'attribution des bourses repose sur un double critère : la qualité scientifique et l'opportunité de la candidature pour le développement des régions d'origine et d'accueil.

Les modalités d'évaluation et de sélection des boursiers sont précisées, pour chaque type de bourse, dans les règlements du présent appel à candidatures.

8. CALENDRIER DU PROGRAMME « EUGEN IONESCU » 2014-2015

13 octobre 2014 – lancement de l'appel à candidatures

14 décembre 2014 – clôture de l'appel à candidatures

janvier 2015 – entretiens oraux et réunion de la Commission nationale d'évaluation

fin janvier 2015 – réunion de la Commission nationale de sélection

avant le 1 février 2015 – publication des résultats

février 2015 – notification des boursiers retenus

1^{er} mars 2015 – 31 juillet 2015 – période de mise en œuvre des mobilités (durée de la mobilité : 3 mois)

Les candidats seront notifiés du résultat de la sélection à l'initiative du Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF.

¹ Il est porté à l'attention des candidats que l'AUF n'est pas une école doctorale ou un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, l'octroi d'une bourse de doctorat/post-doctorat n'implique pas le recrutement du doctorant ou du post-doctorant par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et le doctorant/post-doctorant sélectionné. Cette bourse ne peut donc pas être apparentée à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle n'est pas obtenue en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. La scolarité et les recherches du doctorant/post-doctorant restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

**- ANNEXE 1 -
CHAMPS DISCIPLINAIRES**

LES CANDIDATURES DOIVENT S'INSCRIRE DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES

CODE	Libellé	CODE	Libellé
D100	Administration publique	D125	Gestion
D101	Agro-alimentaire	D126	Histoire
D102	Agronomie	D127	Hydrologie
D103	Aménagement du territoire	D128	Informatique
D104	Anthropologie	D129	Langues
D105	Archéologie	D130	Linguistique
D106	Architecture	D131	Littératures
D107	Arts	D132	Mathématiques
D108	Astronomie	D133	Médecine
D109	Biologie	D134	Médecine vétérinaire
D110	Biotechnologies	D135	Océanographie
D111	Chimie	D136	Philosophie
D112	Commerce	D137	Physique
D113	Communications	D138	Politique
D114	Criminologie	D139	Psychologie
D115	Démographie	D140	Religions
D116	Droit	D141	Santé
D117	Écologie	D142	Sciences de l'information
D118	Économie	D143	Sociologie
D119	Éducation	D144	Statistiques
D120	Environnement	D145	Télécommunications
D121	Foresterie	D146	Télédétection
D122	Génie	D147	Tourisme
D123	Géographie	D148	Traduction
D124	Géologie	D149	Travail social

- ANNEXE 2 -
LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX DE L'AUF ET DES PAYS ÉLIGIBLES
SITUÉS DANS LEUR AIRE DE COMPÉTENCE

Bureau Afrique centrale et des Grands-Lacs Université de Yaoundé I, Faculté des sciences humaines Boulevard de la Réunification B.P. 8114 Yaoundé CAMEROUN Téléphone : +237 223 97 45 Télécopie : +237 222 87 59 Courriel : afrique-centrale@auf.org http://www.auf.org/bureau-afrique-centrale-et-des-grands-lacs/	Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad
Bureau Afrique de l'Ouest B.P. 10017 Dakar-Liberté - Dakar SÉNÉGAL Téléphone : +221 33 824 29 27 Télécopie : +221 33 825 34 58 Courriel : afrique-ouest@auf.org http://www.auf.org/bureau-afrique-de-l-ouest/	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo
Bureau des Amériques - Pôle de développement 3034, Boulevard Edouard-Montpetit H3T 1J7, Montréal (Québec) CANADA Téléphone : + 1 514 343 72 41 Télécopie : +1 514 343 65 58 Courriel : ameriques@auf.org http://www.auf.org/bureau-ameriques/	Canada
Bureau Asie-Pacifique 21, rue Lê Thanh Tông - Hanoï VIÊT-NAM Téléphone : +84 4 824 73 82 Télécopie : +84 4 824 73 83 Courriel : asie-pacifique@auf.org http://www.auf.org/bureau-asie-pacifique/	Cambodge, Laos, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam
Bureau Caraïbe 51, rue Dufort, Bois Verna, HT-6114 Port-au-Prince HAÏTI Téléphone : +509 29 42 67 80 Courriel : caraipe@auf.org http://www.auf.org/bureau-caraibe/	Haïti, République dominicaine
Bureau Europe centrale et orientale 1, rue Schitu Magureanu - 050025 Bucarest ROUMANIE Téléphone : +40 21 312 12 76 Télécopie : +40 21 312 16 66 Courriel : europa-centrale-orientale@auf.org http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/	Albanie, Arménie, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Macédoine (Ex-république yougoslave), Moldova, Pologne, Slovaquie, Serbie, Ukraine
Bureau Europe de l'Ouest Service des bourses de l'implantation parisienne 4, Place de la Sorbonne, 75005 Paris FRANCE Téléphone : +33 1 44 41 18 18 Télécopie : +33 1 44 41 18 19 Courriel : europa-ouest@auf.org http://www.auf.org/bureau-europe-de-l-ouest/	Andorre, Belgique, France, Grèce, Luxembourg, Suisse
Bureau Maghreb Annexe Souissi II - Faculté des Sciences de l'Université Mohammed V-M5 Agdal - Rabat MAROC Téléphone : +212 (0)537 68 3289 Télécopie : +212 (0)537 68 6722 Courriel : maghreb@auf.org http://www.auf.org/bureau-maghreb/	Algérie, Maroc, Tunisie
Bureau Moyen-Orient Rue de Damas, Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-9082 - Riad El Solh 1170 2280 Beyrouth LIBAN Téléphone : +961 1 420 270 Télécopie : +961 1 615 884 Courriel : moyen-orient@auf.org http://www.auf.org/bureau-moyen-orient/	Chypre, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Liban
Bureau Océan Indien 7, rue Joël Rakotomalala Faravohitra B.P. 8349 101 Antananarivo MADAGASCAR Téléphone : +261 20 22 318 04 Télécopie : +261 20 22 318 15 Courriel : ocean-indien@auf.org http://www.auf.org/bureau-ocean-indien/	Comores, Madagascar, Mozambique, Maurice, Seychelles